



SYNDICAT MIXTE DES GAVES

Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

ID : 064-200032332-20240220-2024_0203-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2024

Délibération n° 2024 0203

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mercredi 31 janvier 2024

Secrétaire de séance : Daniel ARRIBERE

Pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn (Présents : 14, Pouvoir : 0)					
TITULAIRES			Présents (13)	Excusés (10)	Pouvoirs (0)
ACCOUS	BERGEZ	Eric		X	
AGNOS	BERNOS	André	X		
ANCE-FÉAS	GAUCHER	Michelle	X		
ARETTE	CASABONNE	Pierre		X	
BORCE	COUSTET	Jean-Claude	X		
BUZIET	FLORENCE	Jean-Philippe		X	
ESCOU	CASABONNE	Jean	X		
ESCOUT	BETAT	Sylvie	X		
ESTIALESCQ	FROSSARD	Etienne	X		
HERRÈRE	GARCES	Catherine		X	
LANNE EN BARÉTOUS	LARRICQ	Cédric		X	
LEDEUIX	JOUSSAUME	Patrick	X		
LEES-ATHAS	MAUNAS	Patrick	X		
LOURDIOS-ICHÈRE	CLOT	Marthe	X		
MOUMOUR	BERGES	Paul	X		
OGEU-LES-BAINS	CAZENAVE-LAROCHE	Didier	X		
OLORON-SAINT-MARIE	LOUSTAU	Frédéric		X	
OLORON-SAINT-MARIE	ROSSI	Brigitte		X	
OSSE-EN-ASPE	DEVALS	Gérard		X	
PRÉCHACQ-JOSBAIG	LOMPRE	Frédéric		X	
PRÉCILHON	HAENSEL	Michèle		X	
SAINT-GOIN	BENOIT	Louis	X		
VERDETS	MEDOU-MARERE	Daniel	X		
SUPPLEANTS			Présents (1)		
ARAMITS	LARBIOU	Jean-Michel			
AREN	MIRANDE	David			
ASASP-ARROS	MORA	Bernard			
AYDIUS	VANDAELE	Samuel			
BIDOS	LOISON	Jacqueline			
CETTE-EYGUN	GACHET	Pierre			
ESCOT	MOUGNAGUE	Bastien			
ESQUIÛLE	PEREUILH	Franck			
ESTOS	SANSAMAT	Philippe			
ETSAUT	LAGRANGE	Pierre			
EYSUS	PECAUT	Philippe		X	
GÉRONCE	CONTOU-CARRERE	Michel			
GEÛS D'OLORON	CASSOU	Marie-Hélène			
GOES	LOUSTAU	Didier			
GURMENÇON	SCHMITT	Henri			
ISSOR	PUCHEU	Cédric			
LASSEUBE	MASSOUE	Corinne			
LESCUN	DRILHOLE	Patrick			
LURBE-SAINT-CHRISTAU	LEPRETRE	Gérard			
ORIN	MIROU	Florian			
POEY D'OLORON	CASAUX-BICQ	Jean-Pierre			
SARRANCE	VERCOUILLIE	Maurice			
SAUCÈDE	VILLETTE	Benoît			
URDOS	MARQUEZE	Jacques			

Pour la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (Présents : 7. Pouvoir : 2)					
TITULAIRES			Présents (6)	Excusés	Pouvoirs
ARAUJUZON	LARCO	Jean Claude	X		
CASTETNAU-CAMBLONG	BALDAN	Patrick	X		
JASSES	BONNEFON	Catherine		X	
LAY-LAMIDOU	ARRIBÈRE	Daniel	X		
NAVARRENX	CAZALET	Henri	X		
NAVARRENX	CHOPIN	Marjorie			X
NAVARRENX	TARDAN	Emile		X	
OSSENX	GRECHEZ-CASSIAU	Roland		X	
PRECHACQ-NAVARRENX	FRANCAIS	Hubert			X
SALIES-DE-BÉARN	MINART	François	X		
SAUVETERRE-DE-BÉARN	BOURREZ	Alain	X		
SUPPLEANTS			Présents (1)		
ANGOUS	LANSALOT-MATRAS	Francis			
ARAUX	MONTREER	Jean-Jacques			
BASTANES	GERE	Thierry			
GESTAS	LAGARONNE	Maryvonne			
GURS	PUHARRÉ	Christian			
MERITEIN	LENDRE	Jean-Baptiste		X	
NARP	LAGRILLE	Fernand			
NAVARRENX	BARTHE	Nadine			
SALIES-DE-BÉARN	DUPOUEY	Arnaud			
SALIES-DE-BÉARN	SAINTE-CLUQUE	Laurent			
SUS	LENDRE	Jean-Paul			
Pour la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (Présents : 1. Pouvoir : 0)					
TITULAIRES			Présents (0)	Excusés (0)	Pouvoirs (0)
LUCQ-DE-BÉARN	LASSERRE-BISCONTE	Albert		X	
LUCQ-DE-BÉARN	LAGRANGE	Jérôme		X	
SUPPLEANTS			Présents (0)		
LUCQ-DE-BÉARN	LARRALDE	Franck			
LUCQ-DE-BÉARN	CHAPEL	Louise			

Ont également assisté à la séance : Marion FOURNIER - Directrice du SMGOAO, Florian GARCIA - Technicien rivière, Adrien GELLIBERT - Ingénieur chargé du risque inondation, Cécile ROUSSEL - Secrétaire administrative et comptable

Délibération N°2024_0203 – ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES A UN PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS A L'ECHELLE DU SOUS BASSIN DU GAVE D'OLORON

Avenant n°1 à la convention initiale signée en date du 23/12/2022

Rapport n°2024_0203 : rapporteur : Didier CAZENAVE-LAROCHE

Un travail partenarial a été engagé dès 2021 avec les structures gémapiennes du sous-bassin versant du gave d'Oloron afin d'élaborer un programme d'études préalables (PEP) au programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur le territoire concerné.

Ceci s'est notamment traduit par la signature d'une convention entre l'EPTB, la communauté de communes de la vallée d'Ossau, le syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe et Ossau, le syndicat mixte des gaves d'Oloron et de Mauléon et les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques en date du 23 décembre 2022.

Compte tenu du temps nécessaire à la concertation entre tous les acteurs du territoire, mais également aux difficultés de recrutement responsables des retards initiaux, il convient aujourd'hui de prolonger cette convention dont la mise en œuvre devrait aboutir à la validation du PEP par les services de l'Etat pour la fin de l'année 2024.

Pour la durée de cet avenant, le plan de financement de l'opération est également modifié, celui-ci faisant intervenir à présent le fonds de prévention des risques naturels majeurs dit aussi fonds Barnier.

Vu la convention d'élaboration d'un programme d'études préalables à un programme d'actions de prévention des inondations à l'échelle du sous-bassin du gave d'Oloron, signée entre les parties en date du 23 décembre 2022,

Considérant les délais initiaux de recrutement d'un animateur dédié à la mise en œuvre de la démarche,

Il est proposé un avenant à la convention initiale portant sur :

- La prolongation des délais, portant la durée totale de réalisation de 24 à 34 mois
- La modification du plan de financement, incluant un montant complémentaire de 67°790,00°€ correspondant aux coûts d'animation de la démarche pour 10 mois supplémentaires.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** Le présent rapport
- **APPROUVE** Les termes de l'avenant n°1 à la convention pour l'élaboration d'un programme d'études préalables au PAPI
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n°1
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents et à prendre toutes décisions relatives à leurs exécutions

Annexes :

- *Convention initiale signée en date du 23/12/2022*
- *Proposition d'avenant n°1*

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, le Mardi 20 février 2024

<u>Membres en exercice</u>	37
<u>Membres présents :</u>	21
<u>Pouvoir :</u>	2
<u>Nombre de votants :</u>	23
POUR :	23
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0



Le Président


Patrick MAUNAS